



CAVES DE
RAUZAN

DEVENEZ
VIGNERON
COOPÉRATEUR



TOUTE ADHESION signifie l'apport d'un parcellaire pour une période d'engagement de **5 ans** avec la possibilité d'une année probatoire.

Le statut coopératif donne mandat à la cave de vinifier et commercialiser pour le compte de ses adhérents.

Pour chaque millésime, la cave restitue le « produit net » de cette activité par différence entre :

- les ventes de la récolte
- les charges de vinification et commercialisation de cette récolte.

Le « produit net » est réparti entre adhérents selon les volumes apportés, en tenant compte notamment de l'appellation, du cépage et d'un ensemble de paramètres analytiques (propreté, anthocyanes, état sanitaire, degré, acidité...) obtenus sur chaque benne de vendange apportée.

De plus, chaque adhérent bénéficie d'une **« rémunération vignoble »** pouvant s'élever au maximum à 200€/ha. Elle est déterminée à la suite du suivi parcellaire.

LES CERTIFICATIONS



**AGRICULTURE
BIOLOGIQUE**

- 700 ha de vignes conduites en agriculture biologique ou en conversion.



**VIGNERONS
ENGAGÉS**

- Le premier producteur à Bordeaux engagé dans cette démarche depuis 2018.
- Premier label RSE de la filière vin basé sur les trois piliers du développement durable : environnemental, économique et social.



**HAUTE VALEUR
ENVIRONNEMENTALE**

- 1960ha sont certifiées HVE soit 67% de la surface engagée de la cave.
- Respecter les seuils de performance environnementale ciblés sur les indicateurs suivants : la biodiversité, la stratégie phytosanitaire, la gestion de la fertilisation et de la ressource en eau.

LES AIDES

En adhérant aux Caves de Rauzan, vous bénéficiez d'un ensemble d'aides :

ADMINISTRATIF

- Dossiers PAC
- Vitiplantation
- Vitirestructuration
- Douanes : arrachage / plantation / modification de structure
- Dossiers AREA
- Identifications ODG

ECONOMIQUE

- Constitution du VCI
- Gestion des sous-produits optimisée
- Rémunération sous forme d'acomptes selon un calendrier qui prévoit un versement par mois
- Approche technico-économique des exploitations

TECHNIQUE

- Etat des lieux
- Suivi parcellaire
- Synthèse individuelle des cahiers de traitements
- Bulletin technique Phytos
- Conseil adéquation Sol / Porte Greffe / Cépage

SERVICES

- Achats groupés
- Prestation de collecte et traitement des déchets
- Contrôle des pulvérisateurs et desherbeuses
- Prêt de matériel
- Prélèvements de sol
- Accès intranet individuel

FINANCIER

- Aides à la plantation
- Aides à la conversion bio
- Aides à la fertilisation
- Prime Jeunes
- Prêt pour l'acquisition de foncier
- Avance de trésorerie



FONCIER

La coopérative peut vous aider à trouver des surfaces disponibles à exploiter, à financer ce projet et vous apporter un appui administratif et technique.

Elle peut également vous accompagner à la réalisation de votre dossier d'installation.

Si vous avez un projet d'adhésion ou d'installation, nous pouvons vous faire une simulation de votre projet gratuitement sur RDV.



2950 ha

de vignobles AOC
&

150 000 hl

de vin AOC vinifiés
chaque année



6

verres de vins bus par
seconde, dans le monde



20 millions

de chiffre d'affaires



6000

barriques



230

vignerons



38

collaborateurs

Leader

dans la région Bordelaise
pour notre implication RSE
(Responsabilité Sociétale des
Entreprises)



40

pays où nos vins sont
distribués



600 000 hl

de capacité de stockage

CONVIVIALITE

La coopérative organise régulièrement des réunions d'information (assemblées générales), une dégustation du millésime et communique très régulièrement auprès de ses adhérents.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, vous impliquer dans la vie de la coopérative en participant à des commissions (vignoble, animation, jeunes) et/ou à des animations (récréation gourmande, ronde des caves...).

CONTACTEZ - NOUS !

Caves de Rauzan

701, Rue Vineuse 33420 RAUZAN

05 57 84 13 22 - accueil@cavesderauzan.fr - www.cavesderauzan.com

Thomas SOLANS - Président des Caves de Rauzan

06 88 88 45 11 - solansthomas@yahoo.com